



POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Jeudi 2 juin : grèves et débrayages !

ALLONS-Y !

Face à la mobilisation des salariés, des jeunes, des retraités et privés d'emploi pour combattre le projet de la Loi Travail, le Gouverne-

ment, minoritaire dans l'opinion, a choisi de passer en force en utilisant non seulement le 49/3 mais aussi l'autoritarisme et la répression..

Il prétend que nous sommes minoritaires ? Mais dans les faits, ce sont 70 % de la population qui sont opposés à ce projet de loi ainsi qu'à l'utilisation du fameux 49-3.

Cette semaine encore, comme la semaine passée, la mobilisation contre le projet de loi s'amplifie et s'enracine durablement. Des milliers de nouveaux salariés d'entreprises, des plus petites aux plus grandes et de tous sec-

teurs professionnels sont entrés dans la mobilisation. D'autres restent engagés, souvent dans un mouvement de grève reconductible, comme dans les raffineries, les centrales nucléaires, les ports, les cheminots, la RATP, les transports, etc.

Ce projet de loi que nous combattons, c'est :

- La primauté absolue donnée à l'accord d'entreprise sur la loi et les accords de branche, ce qui aura pour effet de mettre en place autant de codes de travail qu'il existe d'entreprises pour imposer des conditions défavorables.
 - L'assouplissement du licenciement économique avec de fait, au final, la remise en cause du CDI.
 - Le référendum chantage avec la possibilité pour une organisation syndicale minoritaire (30 %) de pouvoir demander un referendum pour valider un accord régressif signé avec l'employeur.
 - Une médecine du travail au rabais et dévoyée : visite médicale d'embauche remise en cause sauf pour de postes jugés à risques particuliers, périodicité des visites médicales supprimée.
- ▶ Bien entendu, les fonctionnaires sont également concernés par ce projet de loi car il est évident que les éventuelles régressions seront, au nom de l'égalité, transposées ensuite aux travailleurs de la fonction publique.
- ▶ En ce qui concerne les jeunes, cette loi est un véritable recul social car elle leur impose, tout simplement, de travailler plus pour gagner moins, tout en facilitant les licenciements.

C'est pour toutes ces raisons que nous ne lâchons rien !

**Rassemblement et manifestation à 11 h jeudi 2 juin
devant le CHU d'Angers**

(entre le pont de la Haute-Chaine et le tramway)